Question I.1) Définition inductive de la concaténation en Ocaml

```
Pour toutes listes 1 et q, et tout élément e :  \begin{cases} [] @ 1 = 1 \\ (e::q @ 1 = e::(q @ 1)) \end{cases}
```

Question I.2) Rédaction de démonstration par induction structurelle

Soit 12 une liste. Montrons par récurrence structurelle sur 11 que $|11 \ @ 12| = |11 + 12|$ pour toutes listes 11 et 12.

- Si 11 = [], |11 @ 12| = |12| = |11 + 12|
- Si 11 = e::q, supposons que |q @ 12| = |q| + |12|, pour toute suite l2 (hypothèse d'induction) ()

```
 | 11 @ 12 | = | (e::q) @ 12 | 
 = | e::(q @ 12) | 
 = 1 + | q @ 12 | 
 = 1 + | q | + | 12 | 
 = | e::q | + | 12 | 
 | 11 @ 12 | = | 11 | + | 12 | 
 | 11 @ 12 | = | 11 | + | 12 |
```

Ainsi, par induction structurelle, $|11\ @\ 12| = |11| + |12|$, pour toutes listes $|11\ et\ 12|$, et ce, indépendamment du choix de |12|

Question II.1) |reverse(l1)| = |l1|

Montrons par induction structurelle sur 11 que pour toute liste 11, |reverse(11)| = |11|.

- Si 11 = [], reverse(11) = reverse([]) = [] = 11
- Si 11 = e::q, on suppose que |reverse(q)| = |q|

Ainsi, par induction structurelle, pour toute liste 11, |reverse(11)| = |11|.

```
Question II.1) reverse(l1 @ l2) = reverse(l2) @ reverse(l1)

Montrons, par induction structurelle sur 11, que pour toute liste 11,

reverse(l1 @ l2) = reverse(l2) @ reverse(l1)

• Si l1 = [], alors reverse([] @ l2) = reverse(l2) = reverse(l2) @ reverse([])

• Si l1 = e::q, supposons que reverse(q @ l2) = reverse(l2) @ reverse(q).

Alors, reverse(l1 @ l2) = reverse(e::q @ l2)

= reverse(q @ l2) @ [e] par définition

= reverse(l2) @ reverse(q) @ [e] hypothèse d'induction

= reverse(l2) @ reverse(e::q) par définition

= reverse(l2) @ reverse(l1)

Donc, par induction structurelle sur l1, ∀l1, reverse(l1 @ l2) = reverse(l2) @ reverse(l1)
```

Question II.2)

Pour tout $n \in \mathbb{N}$ on pose C_n la complexité en pire cas d'un appel reverse liste, où |liste| = n. Un appel sur une liste non vide liste = e:: q engendre un appel récursif sur la liste q. De plus, l'opérateur \mathfrak{G} a une complexité linéaire par rapport à la taille de la première liste.

Évaluation de la complexité:

- <u>Version courte</u> Donc $C_n = \mathcal{O}(n^2)$
- Version longue

Soit A > 0 (A est la grandeur qui prend en facteur l'argument du \mathcal{O}) tel que : $\begin{cases} \forall n \in \mathbb{N}, C_{n+1} \leq C_n + An \\ C_0 \leq A \end{cases}$

Donc
$$\forall n \in \mathbb{N}, C_n = \left[\sum_{k=0}^{n-1} (C_{k+1} - C_k)\right] + C_0$$

$$\leq \left[\sum_{k=0}^{n-1} An\right] + A$$

$$= A \frac{n(n-1)}{2} + A$$

$$= A(\frac{n(n-1)}{2} + 1)$$

Question II.3)

• Correction de la fonction transfert

On prouve par induction structurelle sur 1 que transfert 1 q termine et renvoie reverse(1) @ q, pour toutes listes 1 et q.

```
- Si 1 = [], transfert 1 q termine et renvoie q = reverse([]) @ q, pour toute liste q
```

– Sinon, l = e::t: on suppose que pour toute liste q,

transfert t q termine et renvoie reverse(t) @ q

Pour toute liste q, l'appel transfert 1 q effectue un appel récursif transfert t (e::q) qui termine et renvoie reverse(t) @ (e::q) par hypothèse d'induction.

Donc transfert 1 q termine et renvoie [...]

D'où, par induction structurelle sur 1, pour toutes listes 1 et q, transfert 1 q termine et renvoie [...] D'où la correction de transfert. On termine par la correction de renv.

Question II.5) Complexité de transfert

Un appel transfert (e::t) q évalue e::q en temps constant pour effectuer un appel récursif transfert t (e::q).

En notant C_n la complexité d'un appel transfert 1 q où 1 est une liste de taille n:

$$C_{n+1} = C_n + \Theta(1)$$

Donc $C_n = \Theta(n)$. Un appel renv 1 a donc une complexité $\Theta(|1|)$

Question III.1)

```
let rec separe 1 11 12 = match 1 with
    |[] -> (11,12)
    | e::q -> separe q (e::12) 11
```

Question III.2)

À chaque appel récursif, la taille $(\in \mathbb{N})$ de la première liste passée en argument diminue de 1, celle-ci constitue donc un variant aux appels issus de l'appel initial separe 1 11 12, ce qui prouve la terminaison de cet appel.

On montre par induction structurelle la correction de ${\tt transfert}.$ Soit l1, l2

Question III.3)